

bier et à Tahiti. C'est la meilleure route à suivre, car le cabotage de la côte, autre qu'il est fort dangereux, est presqu'impossible pour ceux qui ont des effets à leur suite. Partis à bord de la goélette française *La Rose*, commandée par le Capit. Roullis, nous sommes parvenus à Gambier après 35 jours d'une navigation assez monotone, mais heureuse. Notre réception eut lieu (le 8 Avril) au milieu des acclamations de toute la population de l'île d'Akéna, qui se rendit sur le rivage avec le missionnaire Mr. Laval. Je renvoie à mon journal à vous parler de ce peuple, du pays qu'il habite et surtout de sa foi et de sa servitude dans le service du Dieu qu'il vient de connaître. Je vous avouerai néanmoins en passant que j'ai vu ici ce que je n'ai pas eu le bonheur de voir dans nos pays civilisés, où l'on se pique d'avoir de la religion et d'être fort dans la foi. Les beaux jours de la primitive Eglise ne sont pas terminés pour tous les lieux de la terre ; ils existent ici. Ce n'est pas lenthousiasme qui me fait parler, vous connaissez mon caractère. Malheureusement je n'ai été que quatre jours au sein de ce peuple fortuné. J'ai célébré au milieu de ces bons insulaires le Patronage de St. Joseph, dans la grande Eglise de Mangaréva, desservie par le Père Cyprien, auprès duquel j'ai voulu passer deux jours. Je me séparai de ce bon père les larmes aux yeux, et je priai le Seigneur de répondre sur lui et sur son peuple, qui m'accompagnait au port, ses plus abondantes bénédicitions.

Le trajet des îles Gambier à Tahiti n'est ordinairement que de 8 ou 10 jours ; mais pour nous, il a été de 24 ; la Providence a voulu nous éprouver par plusieurs petites contrariétés...

Notre entrée à Tahiti eut lieu le jour de l'Ascension (5 Mai) dans l'après-midi. Nous n'étions pas encore à terre, les missionnaires nous ayant reconnus à notre costume, nous saluèrent et vinrent nous recevoir à bord. Mr. Caret, préfet apostolique de l'Océanie Orientale, nous reçut à bras ouverts, ainsi que ses collaborateurs les P. P. Armand Chausson, Colomban Murphy et Saturnin Fournier. Ce dernier et le père Caret ne sont ici que depuis le mois de Janvier, ayant échappé au martyre dans les îles Marquises. La mission de Tahiti n'est pas encore établie, et personne ne peut écouter les missionnaires sans s'exposer à être dépouillé de ses biens, et tout cela, en vertu d'une loi portée par le gouvernement Tahitiens à l'instigation des ministres Méthodistes, qui dominent ici depuis 45 ans. Notre arrivée ici a été pour eux un sujet de tristesse et d'affliction. Mr. Darling (un de ces missionnaires) était aux abois et s'épuisait à courir de tout côté, pour savoir où nous allions : ce que nous cachâmes pendant plusieurs jours. Un autre de ces missionnaires disait publiquement que le meilleur parti à prendre pour eux était de lever le pied par la première occasion. Mais ce qui a mis le comble à leur découragement, c'est l'arrivée de la frégate française *L'Aube*, deux jours après nous. Elle vient réclamer l'exécution du traité conclu entre le gouvernement français et la reine Pomaré ; traité qui permet aux missionnaires le libre exercice de leur religion et donne la faculté de prêcher l'Evangile aux peuples de Tahiti ; traité violé dans la force du terme et dont les résultats auront des suites fâcheuses pour le gouvernement Tahitiens, et par la suite, pour les ministres protestants. Les réclamations sont tellement grosses que l'on parle même de s'emparer de l'île. Comme tout cela n'est pas encore terminé et que l'occasion presse, je remets ces détails à mon journal, car j'espérais que dans huit jours tout sera fini, et je partirai aussitôt pour Sandwich...

Notre passage par Tahiti ne sera peut-être pas sans quelque heureux résultat pour la mission française que l'on veut établir ici ; c'est l'opinion même du préfet apostolique. Depuis l'arrivée de ces Messieurs plusieurs pamphlets ont été publiés contre eux. L'on y disait qu'ils étaient des prêtres chassés de leur pays, qui est le seul qui soit catholique ; qu'en Angleterre et en Amérique il n'y avait jamais eu de papistes, &c. &c. &c.

Nous sommes allés chez la reine Pomaré, accompagnés du préfet apostolique qui nous servait d'interprète ; nous lui avons déclaré que nous étions sujets anglais, que nous allions évangéliser sous la protection de la reine d'Angleterre, et dans un pays soumis à Sa Majesté ; que ce que les ministres lui disaient n'était que de pures calomnies. Le premier ministre de Sa Majesté Tahitiennes, nous rendant un jour visite, fut fort surpris d'apprendre que nous étions sujets anglais. "Comment, disait-il, ils viennent d'un pays anglais et ils sont pénétrés ! (terme dont se servent les Tahitiens pour désigner les catholiques.) Assurément Mr. Darling et Mr. Pritchard nous ont grossièrement trompés."

Dans le moment où je vous écris, on parle beaucoup de nous, et les insulaires se rendent en foule auprès de notre demeure, qui est en même temps celle des missionnaires français.

Hier est arrivé le brick Américain le *Dalaware*, venant de la Colombie et se rendant à Boston. Nous apprenons par lui de bonnes nouvelles de notre mission et de nos frères MM. Blanchet et Demers, qui font de grandes choses suivant l'expression du Capitaine. Il y a à bord du même vaisseau un ministre Méthodiste avec armes et bagage, femme et enfants, qui laisse la mission de la Colombie et nous cède sa place.

Le Gouverneur de la Compagnie, Mr. Simpson, est arrivé heureusement, et après lui, plusieurs familles canadiennes, avec un prêtre, si je puis m'en rapporter au témoignage de Mr. le ministre. Dans la supposition que la chose serait vraie, ce prêtre serait Mr. Darveau. (1) Canadien.

[1] Mr. Bolduc a été mal informé : car Mr. Darveau est encore à la Rivière-Rouge.

FRANCE.

— Deux nouvelles nominations d'évêques viennent d'être signées et portées à la connaissance du clergé de Paris. M. l'abbé Fayet, curé de Saint-Roch, et M. l'abbé Gros, grand-vicaire du diocèse de Paris, sont désignés pour occuper, M. Fayet le diocèse d'Orléans, vacant par la nomination de Mgr Morlot à l'archevêché de Tours ; M. Gros le siège de Saint-Dizier, vacant par la nomination de Mgr de Jerphanion à l'archevêché d'Alby.

— M. l'Internonce apostolique a procédé jeudi et vendredi aux informations de MM. les évêques nommés d'Orléans et de Saint-Dizier.

Les témoins de Mgr. Fayet étaient : Pour la personne, M. Peyre-Laborie, premier vicaire-général de Chartres, et M. Bardin, du clergé de saint Vincent de Paul ; pour le diocèse, M. Gallard, premier vicaire de la Madeleine et vicaire-général de Meaux, et M. Dupré, du clergé de saint Roch, chanoine de Bordeaux et d'Evreux.

Les témoins de M. Gros étaient : Pour la personne, M. Jacquemet, vicaire-général archidiaconé, et M. Leconte, chanoine de saint Denis ; pour le diocèse, M. Thiébault, aumônier de l'hospice Beaujon, et M. Christopher, l'un des aumôniers de la Salpêtrière,

— On lit dans l'*Echo de Valenciennes* :

— "L'église de Pont-à-Marcq vient d'être relevée, grâce aux soins de M. Després, curé actuel, et à la protection efficace de M. Martin (du Nord), ministre des cultes. Le discours d'inauguration a été prononcé par M. le curé de Saméon. Mme Martin (du Nord) assistait en personne à cette cérémonie et a voulu faire elle-même la quête."

— La rentrée du séminaire de Saint-Sulpice a eu lieu aujourd'hui 12 octobre. Les deux cent vingt-cinq places qu'il contient sont toutes remplies, et il est impossible d'y recevoir de nouveaux élèves. Jamais on n'avait vu pareille affluence ; jamais la jeunesse ecclésiastique ne s'était présentée avec tant d'empressement à cette école sacrée.

— Le R. P. Jenesseaux vient de mourir entre les bras de ses frères, à qui nous serions tenté de faire un reproche de n'avoir pas informé à temps de cette perte les nombreux élèves et amis du pieux religieux, qui se seraient empressés de rendre un dernier hommage à sa mémoire. Ces lignes ironnent les avertir de la mort de celui qui fut leur maître et leur bon conseiller, en même temps qu'elles les assureront de n'avoir plus l'espérance de voir sur la terre le prêtre dont la mémoire était si fidèle, l'accueil si cordial, l'âme si expansive. Il se rappelleront des jours heureusement passés dans les douceurs d'une amitié chrétienne sous sa sainte et loyable direction.

Le R. P. Jenesseaux avait fondé la maison de Saint-Acheul dont il fut le premier supérieur, qu'il fut arriver en peu de temps à des développemens admirables qui déchaina contre cette illustre institution tant de haines jalouses.

Ces haines ont pu renverser l'institution ; mais la reconnaissance demeure dans les cœurs de ceux qui ont eu le bonheur d'être confiés à de tels maîtres et de recueillir leurs enseignemens.

Univers.

— Vingt-deux sœurs de la Charité sont parties pour Alger où elles sont appelées à desservir l'hospice civil de la capitale de notre colonie africaine.

ESPAGNE.

Certes, il y aurait mauvaise grâce à persécuter encore le clergé en Espagne, lorsqu'on le fait mourir de faim. Il semblerait, d'après un journal de Madrid, que le gouvernement commence à comprendre cela, et l'on attribue au ministre de grâce et de justice, une parole de miséricorde qui ferait suspendre les tracasseries au sujet des certificats d'adhésion. Ce que l'on fait souffrir au clergé est suffisant, aurait-il dit : tout le monde sera d'accord avec le ministre sur ce point. La nouvelle a quelque caractère d'authenticité.

PORTUGAL.

— On lit dans l'*Ami de la Religion* :

— "Le gouvernement portugais a nommé un évêque pour Pékin, et un autre pour Macao : mais les bulles d'institution n'ont pas suivi cette double nomination. Les Portugais, pour expliquer le retard apporté au sacre des deux ecclésiastiques nommés, répandent le bruit que leurs bulles ont été égarées. Du reste, il y a lieu d'espérer que ces ecclésiastiques n'abuseront pas, au détriment de la religion, d'une nomination qui atteste à quel point le gouvernement schismatique du Portugal persiste dans ses prétentions."

— Le P. Théodore Joset, procureur de la mission italienne à Macao, ayant été par la Propagande, préfet apostolique de l'île de Hong Kong, que les Anglais ont conquise récemment sur les Chinois, le gouverneur portugais de Macao l'a mis en demeure de quitter Macao dans vingt-quatre heures, ou de renoncer aux fonctions de préfet apostolique. Le P. Joset, ayant répondu qu'il n'y renoncerait pas, n'a obtenu que sur les instances d'un agent diplomatique français, un délai de trois jours pour son départ. Ainsi, il s'est trouvé forcé d'abandonner un établissement florissant, pour aller séjourner à Hong Kong, ayant même qu'on lui eût préparé un abri dans cette île.

— Une partie de la garnison anglaise de Hong-Kong est catholique. L'on construit une église à l'usage de ces soldats et du grand nombre de voyageurs qu'on s'attend à voir affluer désormais dans cette île. Le préfet apostolique établira en outre une école pour l'instruction de la jeunesse : on y enseignera les langues anglaise et chinoise ; on y inculquera surtout aux élèves des principes de religion, base solide de la justice et de l'intégrité qui doivent préside aux relations commerciales."

SYRIE.

— Nous lissons dans l'*Echo de l'Orient*, feuille qui se publie à Smyrne :

— "Bien élever les enfants est un devoir aussi important que difficile. Sur